

DELIBERATION 2024-13 : Vote des tarifs municipaux 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire propose d'adopter les tarifs municipaux suivants qui seront applicables au 1^{er} avril 2024. Ces propositions de tarifs ont été validées en commission finances.

Les évolutions tiennent compte des indices INSEE 2023 des charges d'énergie, d'entretien et de réparation des bâtiments.

	Tarifs au 1 ^{er} avril 2024
Garages (loyer annuel, règlement par trimestre)	620
Monographie (prix harmonisé avec l'office du tourisme en 2017)	10
Location Le petit Théâtre . caution	100
. manifestation familiale de personne domiciliée sur la Commune ou manifestation avec activité payante (entrées, buvette, vente ...) d'une association de la Commune	
1 journée	116
forfait Week end (2 jours)	174
Demi-journée sans repas pour personne domiciliée sur la commune (*goûter d'anniversaire, vin d'honneur ...) ou AG d'association de la commune avec repas	33
. Manifestation familiale d'une personne non domiciliée sur la commune ou manifestation association extérieure	
1 journée	232
forfait Week end	348
Demi-journée sans repas pour personne non domiciliée sur la commune (*goûter d'anniversaire, vin d'honneur ...) ou AG d'association extérieure la commune avec repas	66
Location salle Christian Gouttenoire . caution	400
. manifestation familiale de personne domiciliée sur la Commune ou manifestation avec activité payante (entrées, buvette, vente ...) d'une association de la Commune	
1 journée	196
forfait Week end	294
Demi-journée sans repas pour personne domiciliée sur la commune (*goûter d'anniversaire, vin d'honneur ...) ou AG d'association de la commune avec repas	63
. manifestation familiale d'une personne non domiciliée sur la commune ou manifestation association extérieure	
1 journée	392
forfait Week end	588

Demi-journée sans repas pour personne non domiciliée sur la commune (*goûter d'anniversaire, vin d'honneur ...) ou AG d'association extérieure à la commune avec repas	126
Forfait vaisselle (uniquement avec location de la salle) - 60 cvts	24
Location salle du Trésoncle	
. caution	400
. manifestation avec activité payante (entrées, buvette, vente ...) d'une association de la Commune	
1 journée	240
forfait Week end	360
AG d'association de la commune avec ou sans repas	87
. manifestation familiale de personne domiciliée sur la Commune	
1 journée	306
forfait Week end	459
Demi-journée sans repas pour personne domiciliée sur la commune (*goûter d'anniversaire, vin d'honneur ...)	105
. manifestation familiale d'une personne non domiciliée sur la commune ou manifestation association extérieure	
1 journée	810
forfait Week end	1215
Demi-journée sans repas pour personne non domiciliée sur la commune (*goûter d'anniversaire, vin d'honneur ...)	210
Forfait vaisselle (uniquement avec location de la salle) - 360 cvts	57
Utilisation sur réservation d'une salle par une association de la commune, en dehors de ses plages horaires attribuées (y compris tournoi de foot des jeunes).	
1/2 journée	20
journée	30
semaine	80
caution pour clé électronique tous bâtiments	30
Location coffret électrique pour vin d'honneur / manifestations (gratuit pour les associations de Savigny) par jour	37
Utilisation du terrain en gore par une association extérieure à la commune (avec accès aux équipements)	74
Remplacement de verres perdus (par tranche de 10 verres)	10
Droits de place (pour la durée de la fête patronale)	
. <u>fêtes foraines</u>	
auto-scooter, chenilles, avions	220
manèges enfants	90
loterie, confiserie (camion)	55
tirs de + 5 mètres	65
tirs de – 5 mètres et pêche aux canards	55
autres bancs, éventaires et confiserie sans camion (le ml)	10
cirque pour installation pour durée maximum de 3 jours	80
. <u>commerces ambulants</u>	
Pour un emplacement/jour	4,5

<i>Marché de Noël par emplacement pour les non habituels (gratuit pour les associations savignaises)</i>	5
concession dans le cimetière ancien ou nouveau	
<i>concession SIMPLE pour 15 ans</i>	230
<i>concession DOUBLE pour 15 ans</i>	460
concession espace cinéraire	
<i>la case pour 15 ans</i>	460
<i>la cavurne pour 15 ans</i>	460
Remplacement plaque de numéro de maison (par plaque)	15

Chaque association savignoise qui participe régulièrement à l'animation de la vie du village a droit à une manifestation gratuite chaque année (la manifestation étant sur 1 journée ou sur 1 week-end).

La gratuité est aussi appliquée :

- pour les kermesses et arbres de Noël des écoles, ainsi que pour le carnaval organisé par l'APE et l'APEL.
- pour les associations savignaises uniquement : AG sans repas et manifestations publiques sans repas et sans activité payante (entrées, buvettes, ventes diverses)

Tarifs « association extérieure » : appliqués aux associations qui n'ont pas leur siège à Savigny ; et aussi aux comités d'entreprise et associations de salariés d'entreprise même si leur siège est à Savigny.

-1 Journée : Clés restituées avant 9h le lendemain de la manifestation (En accord avec l'organisateur en cas d'autre manifestation prévue le lendemain) ou avant 11h.

-Forfait Week-end : Hors préparation, manifestation sur 2 jours.

* Goûter ou demi-journée: 8h00-12h00 ou 13h30-19h00

*Le Conseil Municipal, après avoir oui l'exposé et délibéré,
Après un vote à Main Levée, dont le résultat est le suivant :*

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour

UNANIMITE des suffrages exprimés

➤ **APPROUVE** les conditions et tarifs municipaux applicables au 1^{er} avril 2024 tels que proposés ci-dessus.

➤ **DIT** que les contrats signés avant le 1^{er} avril 2024 bénéficieront des tarifs en vigueur à la date de la signature.